CGT SEPTEMES

SYNDICAT DES TERRITORIAUX DE LA VILLE DE SEPTEMES

e-mail : sectionsyndicale@ville-septemes.fr

Monsieur MOLINO André
Maire de Septèmes-les-Vallons
Hôtel de Ville
Place Pierre Didier TRAMONI
13240 Septèmes-les-Vallons

Septèmes, le 25 novembre 2026

Objet : Préavis de grève pour la journée du 1er décembre 2026.
Pièce jointe : préavis de grève émanant de la Fédération CGT des Services Publics.

Monsieur le Maire,

Veuillez trouver en pièce-jointe le préavis de grève émanant de la fédération CGT des services publics. Le syndicat CGT des agents de la commune de Septèmes-les-Vallons, s'inscrit totalement dans les revendications de la fédération CGT des services publics et vous informe qu'il appellera à la **grève de 0h00 à 24h00 pour la journée du mardi 1er décembre 2026.**

Nous vous rappelons que localement, le syndicat CGT des agents de la commune de Septèmes-les-Vallons revendique :

- La reprise en urgence du plan de déprécarisation concernant les agents contractuels et des embauches massives dans l'ensemble des services afin de répondre aux besoins de la population (mise en place d'une équipe de remplaçants fonctionnaires, renforcement de l'ensemble du secteur technique, renforcement des services administratifs, renforcement des effectifs de Police Municipale, etc...).
- L'embauche en urgence d'un agent supplémentaire en cuisine pour les crèches ainsi que l'embauche de personnels supplémentaires pour assurer l'entretien de la crèche « la Farandole »
- Le retour à 3 agents pour assurer l'entretien de la mairie
- Le respect des obligations en matière de risques professionnels et risques psychosociaux.
- La prise en compte des sujétions particulières donnant droit à une diminution du temps de travail, conformément à la règlementation.
- Le remplacement rapide des personnels absents par du personnel qualifié, en effet ces non-remplacements engendre une fatigue physique et psychologique sur les agents en poste.
- Une augmentation substantielle de l'IFSE
- Le maintien de l'IFSE en cas de congés de maladie ordinaire dans les mêmes conditions que les agents de l'état.
- La mise à disposition des fiches de poste à l'ensemble des agents.
- Mise en place de moyens pour assurer la qualité du service animation.
- Mise en place d'outils de communication fonctionnels.
- La prise en compte des préconisations de l'ACFI notamment pour les conditions de travail des agents administratifs.

Afin de faire valoir les droits et les revendications des agents, le syndicat CGT des territoriaux de Septèmes s'appuie sur le préavis de grève national déposé par la Fédération CGT des Services Publics et dépose un préavis de **grève de 0 heure à 24 heures couvrant l'ensemble des agents et des salariés de la commune** pour la journée du **mardi 1er décembre 2026.**

Notre organisation est disponible pour toutes négociations sur les réclamations et revendications des personnels. Cet échange éventuel, permettrait également de faire un retour sur la rentrée de septembre.
Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos sincères salutations

Le bureau du syndicat CGT
Des territoriaux de Septèmes